

Sur motion de M. Coatsworth, secondé par Sir John Carling,
Ordonné, que les Comptes Publics du Canada pour l'exercice 1894-95, et le rapport (partiel) de l'Auditeur général sur les comptes de crédits pour la même période, soient référés au comité des Comptes Publics.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi, le 31 janvier dernier.—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et la question étant de nouveau posée:—la Chambre reprend le dit débat ajourné.
A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre du jour pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 26) concernant la Compagnie du chemin de fer de Nelson à Fort-Sheppard; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. McLeod fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera en tel comité.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 25) concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent à l'Ottawa; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Sproule fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion.—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Sur motion de M. Davin, secondé par M. Taylor,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a passé le bill B (No 66) intitulé: "Acte concernant les débentures des Compagnies de prêt constituées en corporation par des Actes spéciaux du Parlement du Canada," pour lequel il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de M. Tisdale, secondé par M. Taylor,

Ordonné, que le bill B (No 66) du Sénat, intitulé: "Acte concernant les débentures des Compagnies de prêt constituées en corporation par des Actes spéciaux du Parlement du Canada," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois,—et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.